



14 septembre 2020

Cité de Clarence-Rockland
Service de l'Aménagement du territoire
1560, rue Laurier, Rockland, ON K4K 1P7

Envoyé par courriel à : ndenis@clarence-rockland.com

OBJET : Demande d'Autorisation (D-10-897)

Le département d'Urbanisme et Foresterie des Comtés unis a complété la révision de cette demande d'autorisation. Le terrain visé se situe dans l'affectation des politiques agricoles au Plan officiel des Comtés unis et nous comprenons que cette demande vise la création d'un nouveau lot réservé à des fins agricoles pour l'exploitations de serres sur services privés.

À cet effet, nous désirons inclure les conditions suivantes comme conditions d'approbation :

1. Que l'emprise du chemin de comté n° 8 (chemin Landry) en face de la partie du lot à être détaché (A) ainsi que de la partie du lot à être retenu (B) de la demande soit élargie au besoin à 13 mètres du centre du chemin et qu'un Transfert/Acte de cession transférant ledit terrain aux Comtés unis de Prescott et Russell soit préparé et exécuté sans frais et sans encombre pour la somme de 1\$.
2. Qu'une demande de modification au règlement de zonage soit soumise par le requérant, approuvée par la Cité et que toute possibilité d'appel soit expirée afin de retirer les types d'usages résidentiels et résidentielles accessoires permis sur la parcelle retenue (B).
3. Que le requérant fournisse aux Comtés unis une (1) copie du plan de référence (plan d'arpentage) en PDF et en format .dwg dûment enregistré qui se conforme essentiellement à la demande **D-10-897** telle que soumise.

Veuillez agréer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dominique Lefebvre, MICU, RPP
Superviseure en Urbanisme